



Et pour le bas peuple !?!



Le 11 octobre, l'Amicale des Directeurs, club de joyeux drilles au demeurant, **tient une forme d'assemblée générale de crise** à l'immeuble le Vitalys à Paris. L'heure est grave. Tout « galonné » est invité à venir. On n'aura sûrement jamais vu autant de points d'indice au m²... En « guest star », nos vaillantes élites auront droit à la directrice générale en personne, Mme Isabelle Braun-Lemaire (IBL). Il est prévu un « temps d'échange important », avec une Dg qui répondra aux questions de la salle.

Dans notre souvenir, il s'agit en quelque sorte d'une première. Cela montre en tout cas, comme le dit l'Amicale elle-même, que nous sommes dans un temps « *exceptionnel* ». On imagine d'ici l'ambiance, avec des plaintes déchirantes et des gens qui se jettent aux pieds de la directrice, en hurlant, la voix étouffée par l'émotion « *mais cheffe, qu'allons-nous devenir !?!* »

Faisons preuve d'ouverture (si, si, cela nous arrive ...). **Il est vrai que l'heure est grave.** Et en cela, l'Amicale semble partager l'analyse des organisations syndicales. Comme quoi, tout est possible... On ne sait pas vraiment si IBL saura (pourra ?) apaiser leurs angoisses existentielles.

On prend également peu de risque, à estimer qu'il est **peu probable que les cadres entrent en révolte** ou en dissidence. Sauf cataclysme modèle fin du monde hollywoodienne, il y a en effet peu de chance que notre Dg soit prise en otage par la horde enragée des « feuilles de chêne » déchaînées et autres képis bien ornés... Et que des revendications fortes et une demande de rançon soient adressées à Gérald D, 139, rue de Bercy à Paris (d'ailleurs, en tant que ministre des comptes publics, payerait-il...?).

En tout cas, quitte à prendre des risques (fort mesurés), **nous apprécierions que la directrice générale observe une sorte de parallélisme des formes**, ou des égards, pourrait-on dire.

Si elle trouve du temps pour l'encadrement, ce serait aussi bien qu'elle en trouve pour se déplacer auprès de quelques services qui sont plus que menacés par les mesures du projet de loi de finances : une Recette interrégionale (RI) ici, un service énergie ou Contributions Indirectes (CI) là... Le geste serait sûrement apprécié.

L'agent dont le poste est menacé voire condamné a, à notre sens, droit à autant d'égard qu'un cadre qui aura peut être bien moins de difficulté à se reclasser.

Ou alors, on pourrait penser que l'abolition des privilèges n'a définitivement pas eu lieu dans l'administration française...

Paris, le vendredi 11 octobre 2019